

INFORMATION

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie d'Arcisses le :

Jeudi 18 septembre 2025 à 19h30
Mairie d'Arcisses – 1 rue de la cloche

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal,
2. Cession immobilière E 888 (en partie),
3. Tarifs de location des salles et matériel communaux,
4. Présentation du rapport social unique 2023,
5. Rapport d'activités du parc naturel régional du Perche,
6. Redevance pour occupation du domaine public « réseaux gaz »,
7. Questions diverses.